

N°28 - Décembre 2024

Le Journal des Sciences Sociales



Revue Scientifique du



laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

N°28-Décembre 2024

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Le Journal des Sciences Sociales

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2024 : **5.46**

Impact factor 2023 : **3.379**

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

Le Journal des Sciences Sociales

revueljss2@gmail.com

<https://labo-vst.org/>

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître-Assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Assane DIOUCK Awa FALL Lamine O. CASSÉ	Entre effets d'intermittence du Train Express Régional et continuités écologiques pour la survie de la forêt classée de Mbao à Dakar (Sénégal)	9
Bi - Claude É. ZAN Doh N. G. NANAN Alain SISSOKO	Difficultés des conditions de travail des agents de l'arrondissement maritime de San Pedro (Côte d'Ivoire)	20
Valentin NGOUYAMSA	Dynamiques entrepreneuriales estudiantines : innovations socio-managériales dans le développement des structures « stables » des étudiants au Cameroun	32
Banto F. PEYENA Yéboué S. K. KOFFI P. J. A. KAUDJHIS	Contraintes liées à la filière manioc et vulnérabilité des femmes dans les villages de la Sous-Préfecture d'Adiaké	42
Pierre BADO Issa SORY	La coopérative d'électricité de Tialgo (Burkina Faso) à l'épreuve du terrain	58
Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	De l'usage de la violence verbale dans la société politique athénienne (V ^E - IV ^E S. AV. J.-C.)	68
Mohamed L. NDAO	Croissance urbaine et enjeux fonciers dans la commune de Tivaouane Peulh Niaga (Rufisque, Sénégal)	82
Jean-Philippe A. TANOH	« Stratégies de rénovation et représentations socio-économiques des maisons individuelles groupées en milieu périurbain à Bingerville (Est d'Abidjan – Côte d'Ivoire) »	95
MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha IBRAHIM Habibou MAMAN Issoufou DAMBO Lawali	Conflits fonciers autour des parcelles agricoles de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni (Niger)	107
S. ROUAMBA A. Zefté DAO Mathieu NAMA S. Denis GUISSOU Malick ZOMA	Culture maraîchère, une pratique agroécologique dans la commune rurale de Didyr au Burkina Faso	120

Cédric B. APPENAN Yao Emile KONAN	Solidarité et Ubuntu à l'ère de la crise écologique	133
Bah KOUAKOU	Dynamique spéculative des prix de logements locatifs: analyse contextuelle du cas de la ville de Béoumi (Côte d'Ivoire)	142
Yao S. KOUADIO	Minorité démocratique et multitude chez Spinoza.	151
Nebilma P. NAGALO Fulgence T. IDANI Sidiki ZONGO	Gestion des déchets plastiques à Koudougou, une ville moyenne du Burkina Faso.	159
Gallo NIANG Mamadou THIOR Mbagnick FAYE Daouda M. DIOP	Dynamiques environnementales de 1972 à 2023 de l'espace autour du Lac Retba (Lac Rose), Dakar, Sénégal	170
Epiphane MOUVONDO	L'exploitation des voies ferrées du port commercial d'Owendo (Sud-Ouest de l'agglomération de Libreville)	185
DANGOURA M. KEBE El hadji A. K. FALL Niang A. CISSE Idrissa DIOUF Khadi GOMIS J. Samba SYLLA Matar NDIAYE Bandiougou	Analyse de la dynamique de l'occupation du sol de la grande Niaye de Pikine (Dakar) en milieu urbain de 1984 à 2021	196
Kouassi C. MAFOU Seïdou COULIBALY B.Elisée NEMAHION	Migration de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo	217
Zénabou Diarra	Matériaux de récupération sur les dépôts de transit à Bamako (Mali) : subsistance et risques	229
Françoise VALEA A. SAWADOGO L. OUEDRAOGO	Savoirs locaux de prévision climatiques et dynamique spatio-temporelle des pratiques agricoles dans la commune rurale de Boussouma (Burkina Faso)	244
Pape THIAW Cheikh A.T. FAYE Seydou A. SOW Amadou Abou SY Boubou A. SY	Analyse des trames sédimentaires des différentes toposéquences des Niayes du littoral de Niayam-Potou	257

Benoit B.ASSAMBA	La problématique de la conversion catégorielle chez Kwame Nkrumah dans le <i>consciencisme</i> (1969 - 1976)	271
Cheikh NDIAYE Sidia D. BADIANE Thierno Bachir SY Mamoudou DEME Malick DIOUF	«Défis d'une cohabitation entre la pêche artisanale et l'exploitation gazière dans la zone de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal) »	289
Halizata SANA	Communication et résilience des communautés au Burkina Faso à travers la valorisation des <i>NUS</i>	302
AMAFFE R. Gédéon KOUAKOU A. M-F CISSÉ Kané V.	Impacts socio-économiques du palais des sports de Treichville dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	312
Sindou A. KAMAGATÉ	Perception de la variabilité pluviométrique par les cotonculteurs dans la sous-préfecture de Lataha au nord de la Côte d'Ivoire de 1991 à 2020	323
A D MASSOUMOU- KOUKA S. Franck. L. BAKANAHONDA Patrice MOUNDZA	Etat des lieux de l'insalubrité et organisation de la gestion des déchets par les ménages dans l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)	337
Koffi René DONGO Kouadio Joseph KRA Abalé M. ZEDOU Amissa A. ADIMA	Impacts environnementaux du maraîchage urbain dans le district de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	347
ASSUE Yao J-Aimé DOSSO Adam's L.	Les filets sociaux du gouvernement et l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires dans la région du Worodougou (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	359
Madiop YADE Abdoulaye FATY Pierre C. SAMBOU Waly FAYE	Eau et agriculture périurbaines dans le contexte des infrastructures socio-économiques : Exemple du bassin versant de Diamniadio (Dakar, Sénégal)	378

Minorité démocratique et multitude chez Spinoza.

Spinoza's democratic minority and multitude

Yao Sabin KOUADIO

Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire
Assistant, Département de philosophie, UFR Sciences sociales

E-mail : dowhookouadio@gmail.com

Résumé : La démocratie contemporaine fonctionne à partir d'une majorité qui exerce le pouvoir d'État. La latitude offerte à cette majorité pour faire régner la volonté générale est si grande qu'on en arrive à parler de dictature légale. En cela, elle exclut bien souvent des affaires publiques, une frange de la population, considérée comme minorité. Or, en tant qu'organisation politique de la société, l'État est l'instance de la puissance publique qui renforce son pouvoir par la prise en compte synergique de toutes les sensibilités sociales. Gouvernants et gouvernés, majorité et opposition minoritaire doivent alors travailler à cette fin, celle d'accroître la puissance de l'État. Quel est en réalité la place et le rôle de la minorité démocratique ou politique dans un contexte où le plus grand nombre décide ? Dans cet article, par le biais de la méthode historico-critique, nous montrerons que la véritable démocratie est un champ inclusif et dynamique de tous les clivages politiques. Il apparaît nécessaire d'examiner les subtilités du fonctionnement de la démocratie à la lumière de la science politique spinozienne pour une intégration plus forte des forces vives à l'effet de renforcer la structure même de l'État et de lui éviter la désagrégation. En conclusion, il est établi que la multitude spinozienne intègre toutes les différences politiques faisant ainsi de la démocratie la forme de gouvernement la plus naturelle.

Mots clés : Démocratie, État, Gouvernance, Minorité démocratique, Multitude.

Abstract: Contemporary democracy operates on the basis of a majority exercising state power. The latitude given to this majority to ensure that the general will reigns is so great that it can be described as a legal dictatorship. In so doing, it often excludes from public affairs a section of the population that is considered to be a minority. However, as the political organisation of society, the State is the body of public power that reinforces its power by taking into account all social sensitivities in a synergetic way. Those who govern and those who are governed, the majority and the minority opposition, must all work towards the same goal, that of increasing the power of the State. What, in reality, is the place and role of the democratic or political minority in a context where the majority decides? In this article, using the historical-critical method, we will show that true democracy is an inclusive and dynamic field of all political cleavages. It seems necessary to examine the subtleties of how democracy works in the light of Spinozian political science, in order to bring about a stronger integration of the forces of life that strengthens the very structure of the state and prevents it from disintegrating. In conclusion, it is established that the Spinozian multitude integrates all political differences, making democracy the most natural form of government.

Key words: Democracy, State, Governance, Democratic minority, Multitude.

Introduction

Parler de rapports entre la minorité et la multitude dans le cadre démocratique peut prêter à la polémique. On assertera bien vite que la minorité doit laisser de côté ses aspirations afin de s'aligner sur la volonté du plus grand nombre compte tenu du fait qu'on ne peut considérer un projet désapprouvé par la majorité. On pourrait ajouter que la minorité est incapable de produire des idées allant dans le sens du bien de tous puisqu'elle n'est pas représentative. Dans cette logique, il ne manquerait pas de critères caractérisant la majorité pour dénier à la minorité politique tout intérêt. Ces idées sont liées au fait que la démocratie est essentiellement axée sur un rapport numérique qui légitime la volonté générale et fait passer sous silence les particularités, les singularités, et en un mot la minorité démocratique comme

le confirme J-J. Rousseau dans *Du contrat social* (1973, p.180) : « la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres ». Ce sont en effet, les abus du pouvoir royal, les excentricités de l'aristocratie...qui ont conforté ces paradigmes novateurs du pouvoir temporel de la démocratie qui viennent mettre un terme à des siècles de divinisation de l'autorité politique.

Ainsi, l'exercice du pouvoir politique serait exclusivement réservé à la majorité issue de consultations électorales. C'est cette majorité qui constitue alors l'outil principal de légitimation de toute autorité politique. En cela, elle semble capable d'instaurer l'égalité à partir de lois consensuelles, de rehausser la dignité humaine et de construire une société plus juste. Ceci laisse croire que la société, à son meilleur niveau de fonctionnement, peut faire fi de la minorité décelée ou évaluée à partir des consultations électives.

Toutefois, après les écrits de J. Rawls sur les nouvelles conceptions de la démocratie perçue comme consensus par recouplement dans *La justice comme équité, une reformulation de la théorie de la justice* (2003, p. 56) le débat politique sur les dispositions optimales de la société qui semblait épuisé, du moins théoriquement, se trouve relancé montrant ainsi les limites des dispositions classiques. Le renouvellement et la revitalisation de ce débat ne peut se faire de façon fructueuse sans B. Spinoza qui est convoqué dans la philosophie politique contemporaine. C'est avec lui qu'on perçoit une conception du pouvoir où les « multitudes » sont prises en compte pour définir un sujet politique sans exclusive confirmant ainsi la nécessité de reconsidérer la démocratie, initialement vue comme un simple décompte d'individus, comme un simple rapport numérique déshumanisé. Si avec B. Spinoza (1965, p. 268), « nul ne transfère son droit naturel à un autre de telle sorte qu'il n'ait plus ensuite à être consulté », alors la minorité démocratique, loin d'être un instrument de blocage, est agissante et participe de la puissance de l'État en persévérant dans le processus démocratique.

Dès lors, quel est le statut, la place et le rôle de la minorité démocratique dans le jeu politique et dans la construction d'une société politiquement apaisée ? Certaines libertés et droits accordés ou reconnus à la minorité suffisent-ils pour construire une démocratie aboutie ? Les relations entre les États en tant que confrontation de puissances, n'exigent-elles pas de la démocratie une intégration, au sens moniste du terme, de toutes les sensibilités socio-politiques ? Pour résoudre cette problématique, nous utiliserons la méthode historico-critique. En partant de la clarification définitionnelle des concepts de minorité démocratique et de multitude, nous analyserons ensuite leurs rapports classiques pour enfin situer le rôle de la minorité dans la conception spinozienne de la démocratie. Tout ceci, afin d'établir que la véritable démocratie est un champ inclusif et dynamique de tous les clivages politiques. La conception spinozienne de la démocratie fait alors dissiper la crainte qu'inspirent les masses et inaugure une politique homogène dans laquelle fondent les barrières idéologiques.

1. La minorité démocratique et la multitude.

L'étymologie nous rappelle que le terme démocratie se constitue de deux mots, *demos*, le peuple et *kratos*, la puissance, le pouvoir. La démocratie serait alors le pouvoir du peuple qu'on pourrait désigner dans un vocable spinozien par la puissance de la multitude. Telle qu'elle se présente, la démocratie est la forme de pouvoir dont la puissance maximale, le conatus particulier réclame pour elle seule, la société toute entière, totalité dans laquelle s'intègre absolument la minorité démocratique.

1. 1. Définition du concept de minorité démocratique.

Le terme minorité peut renvoyer à l'état d'une personne mineure, non encore en âge de décider pour lui-même et qui par ce fait, obéit ou agit par commandement. Minorité peut aussi être prise au niveau taxonomique. Dans ce cadre, allusion peut être faite aux minorités socio-ethniques, culturelle, linguistique, religieuse, intellectuelle... La minorité, c'est aussi le petit nombre, la partie la moins nombreuse d'une assemblée par opposition à la majorité. Spinoza n'évoque pas l'idée de minorité en termes de décompte ou de chiffres. Il s'agit d'une partie finie de l'infini, une expression de la Substance infinie ou un mode fini de la Nature, de Dieu. Pour le confirmer, G. Deleuze (1968, p.185) écrit : « le nombre n'exprime jamais adéquatement la nature des modes. (...) Leur être est quantitatif, non pas numérique à proprement parler ». La minorité dont il s'agit est une façon d'être de la Substance. En cela, la minorité est substantielle et non dénombrable. Son absence est cause de déséquilibre, d'incomplétude, de manque, de déficit, d'imperfection. Par contre, sa présence ou sa prise en compte induit la totalité, le perfectionnement effectif. La minorité chez B. Spinoza n'est pas

restrictive ou négativité. Elle assure l'équilibre interne puisqu'elle est constructive et constituante. D'ailleurs, avec B. Spinoza, la conception d'une négativité absolue est absurde, puisqu'elle n'a pas d'être. La minorité démocratique en tant qu'elle est une partie substantielle de la multitude doit permettre, selon B. Spinoza (1965, p. 267) de vivre « dans la concorde et la paix ; ôté ce fondement, tout l'édifice s'écroule ».

1. 2. La multitude spinozienne.

Le concept de multitude est un terme clé dans la théorie politique du penseur hollandais B. Spinoza. Dans le *Traité théologico-politique* (1965, p. 21) Spinoza l'emploie dès la préface dans une citation attribuée à Quinte-Curce ; il rapporte : « Nul moyen de gouverner la multitude n'est plus efficace que la superstition ». Ensuite (1965, p. 279), il ajoute « Qui même a éprouvé la complexion si diverse de la multitude, est près de désespérer d'elle ». D'ailleurs, il met en garde contre la colère de « la multitude féroce » (1965, p. 307). Est-il alors possible, à partir de ce qui précède, de confirmer avec B. Spinoza l'idée négative que se font d'ordinaire les philosophes à propos de la masse qu'ils appellent respectivement le vulgaire (Platon), la fange (N. Machiavel), la plèbe (J-J. Rousseau) ... B. Spinoza échappe-t-il à cette tradition ?

B. Spinoza dans le *Traité politique*, emploie le terme multitude en lieu et place de majorité ou même de l'expression, le plus grand nombre. En effet, ces expressions sont restrictives et introduisent l'idée de séparation qui diminue et affaiblit. Le terme majorité, puisqu'il traduit une comparaison ou un rapport, ne peut exprimer une autonomie. En cela, la majorité n'étant pas la complétude, a un sens négatif. B. Spinoza emploie le terme multitude pour désigner la totalité, le peuple non émiété ou même « l'union des hommes en un tout » (1965, p.266). S'il faut avec Spinoza parler de la démocratie des multitudes, c'est parce que « la démocratie en tant que résultat d'un rapport de forces » selon les mots de P. Vidal-Naquet (2003, p.27) est une source de division, d'affaiblissement, d'impuissance pour la société. En cela, on doit estimer la puissance voire le droit d'un État donné d'après le nombre de ses citoyens. Les propos de C. Ramond (2007, p.130) trouvent ici tout leur sens : « La création du concept de multitude est ainsi pour Spinoza le moyen de fonder la société et la politique non plus sur le dépassement de la foule ou de la masse, mais sur l'accomplissement qualitatif du multiple ». Le politique peut être dans ce contexte défini comme l'exercice d'un pouvoir légitimé par son origine, la puissance de la multitude.

Chez B. Spinoza, la multitude est concept de composition de puissances, de source de pouvoir politique en tant qu'il suppose toujours des puissances en action, un concept qui autorise en même temps de penser la résistance au pouvoir lui-même, pouvoir d'État qui exprime les puissances (les pouvoirs de pensée et d'action des individus) et s'en sépare à la fois. Un pouvoir politique qui peut à tout moment tenter de couper les puissances d'elles-mêmes, d'affaiblir les individus, les prive de leurs potentialités. Dans le concept spinoziste de multitude, le politique et la politique s'affrontent, mais sur fond d'une ontologie de puissance. Multitude est un concept qui fait le pont entre l'ontologie et le politique.

2. Des rapports classiques entre la majorité et la minorité en démocratie.

La démocratie s'affaiblit à mesure que naissent les clivages entre les différents groupes ethniques, culturels, linguistiques, religieux, idéologiques et surtout politique. Ces clivages peuvent s'accroître au point de devenir des séditions qui sont combattues comme des ennemis, provoquant ainsi le recul des droits des minorités politiques. Ces rapports qui divisent la société constituent une véritable source d'inquiétude, car ils portent atteinte à la nature inclusive des sociétés démocratiques. Il convient alors d'exposer ce mécanisme belligène interne aux démocraties afin d'en proposer de pistes de solutions inspirées de la science politique spinozienne.

2. 1. Des rapports belligènes entre majorité et minorité démocratiques.

L'un des principes politiques mis à jour par B. Spinoza est que la violence et la délinquance dans l'État sont proportionnelles à leurs causes notamment les défauts de sa constitution. Par manque d'analyse critique, le commun des mortels accuse et met en cause la mauvaise foi et le déficit de vertu des citoyens. C'est là la source des rapports conflictuels et violents qui ruinent la société, même dans les démocraties. La méfiance vis-à-vis de la minorité démocratique est bien souvent liée au fait qu'elle est considérée comme la partie de la population qui combat certaines opinions ou mesures préférées par la majorité. Au niveau politique, elle pourrait bloquer les résolutions proposées par la majorité ; elle est soupçonnée

d'être en intelligence avec l'ennemi, l'étranger. Bien souvent, elle est considérée comme un instrument de complot, comme un groupuscule vendu, des personnes qui privilégient leurs intérêts personnels et privés au détriment du plus grand nombre.

Dans les réflexions modernes sur l'État, l'idée d'un rapport de force dans l'univers politique est un élément central quasi permanent. Ainsi, la minorité politique considérée comme vaincue doit ranger aux oubliettes ses idéaux, son programme de société. Cette façon de voir, bien que communément admise ne manque de conséquences désastreuses comme l'amoindrissement de puissance de l'État et la révolte. N. Machiavel (1980, p.170) à qui Spinoza se réfère maintes fois écrit : « Si ces haines ne trouvent point d'issue normale, elles recourent à la violence, ruine des républiques ». Comment dans de telles conditions, le pouvoir politique peut-il participer à la réalisation du bonheur en communauté ou au souverain Bien ? Pour B. Spinoza, la violence née des différends politiques pose le problème général de la conservation des États. C'est dans ce cadre qu'il rédige le *Traité politique* dans lequel il cherche le moyen de contenir la multitude, maître d'œuvre de la démocratie qu'il qualifie tour à tour de régime le meilleur, le plus naturel et le plus rationnel.

En dénonçant le fonctionnement de la démocratie contemporaine à la lumière du Spinozisme, il s'agit principalement de mettre à jour la démocratie qui devrait être plus attentive au respect et à la protection de toutes les formes et degrés de minorité. En défendant une telle position, la philosophie de Spinoza se positionne comme une pensée avant-gardiste qui initie très tôt le concept de différence, de pluralisme et de la tolérance. Ce sont ces relations difficiles entre les groupes concurrents qui amènent à parler et à montrer les limites de la démocratie contemporaine.

2. 2. Critiques et limites de la démocratie contemporaine.

Telle qu'elle fonctionne d'ordinaire, la démocratie consiste à satisfaire le désir de la majorité, mêlé bien souvent au refus du compromis qui est vu comme une compromission. L'idée bien rependue est qu'un gouvernement représentatif idéal, c'est celui qui est issu ou qui traduit la volonté de la majorité de la population. Dans ce contexte, on pense que le pouvoir agit librement tant qu'il ignore l'appui de ceux qui constituent l'opposition, la minorité démocratique. Et pourtant, cette manière de voir ne manque pas de limites : la majorité apathique, incapable d'être active et dynamique, installe la société toute entière dans un immobilisme qui l'affaiblit. C'est ce que relate M. Finley (2003, p.47) :

« La découverte la mieux connue peut-être, et certainement la plus célébrée, dans les recherches modernes concernant l'opinion publique, c'est l'indifférence et l'ignorance de la majorité des électeurs dans les démocraties occidentales. Ces derniers ne peuvent définir des problèmes dont la plupart leur sont complètement indifférents ».

Si dans la logique démocratique, c'est la raison de la majorité qui doit prévaloir, la réalité est que, malheureusement, la raison et la vérité peuvent bien se trouver du côté de la minorité. La dictature de la majorité dans l'erreur peut alors plonger la société entière dans une situation de malaise et de dépérissement.

Selon le mot de L. Bove (2002, pp.68-69), cette situation n'est rien d'autre que « la mélancolie du corps commun » qu'il définit comme suit :

« La mélancolie est, en effet, une dépression équilibrée quand toutes les parties d'un corps et d'un esprit sont pareillement affectées de tristesse et que plus rien ne permet alors de résister. C'est un effondrement et un effondrement intérieur par perte de confiance essentielle et par là même de toute possibilité de résistance et, si l'on peut parler ainsi, la dynamique du suicide. Le conatus s'est ainsi inversé en instinct de mort ».

En considérant que la société déprime lorsqu'elle se déchire, toute notion de minorité politique devrait être reconsidérée dans un régime véritablement démocratique afin de laisser la place à celle de reconnaissance et de respect des droits de l'autre, des droits humains.

3. Du rôle de la minorité dans la conception spinozienne de la démocratie.

La démocratie, dans sa définition courante, est vue comme le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. Elle consacre alors la liberté comme faculté centrale qui en constitue le dynamisme interne. Or la liberté elle-même se présente comme la capacité qu'à l'être humain de s'auto-déterminer, d'agir sans contrainte en évitant de porter atteinte à celle des autres. F.

Moses (2003, p.51) abonde dans ce sens, écrit « La liberté en tant qu'auto-direction fondée en raison s'appliquait non seulement à la vie intérieure de l'homme mais à ses relations avec les autres membres de la société à laquelle il appartient ». Comme on le voit, la démocratie est étroitement liée à l'égalité et à la liberté. Il est donc nécessaire de compléter la définition de la démocratie. Elle peut être conçue comme le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple en évitant d'empêcher les autres peuples de se gouverner eux-mêmes.

Dans ce contexte, la philosophie politique de B. Spinoza est une invitation à ceci : les différences en matière d'idée politique ne doivent pas être source de violence et de différends mais une source de dynamisme et de puissance à l'intérieur même de la société, qui obéit à la règle d'une impossibilité logique d'auto-destruction. Ceci nous amène à une question descriptive : Comment une telle démocratie fonctionne-t-elle ? Et si la démocratie n'était qu'une affaire de minorité ?

3. 1. Le monisme politique dans la démocratie des multitudes.

On entend ici par monisme, la définition que propose A. Lalande (2002, p.648). Monisme « se dit de tout système philosophique qui considère l'ensemble des choses comme réductible à l'unité ». Si dans son *Éthique*, B. Spinoza soutient que tout est en Dieu et qu'il n'y a rien au-delà, alors la société et son organisation n'en sont rien d'autre que le reflet. On peut alors partir de cette belle idée du philosophe (1965, p.35) : « Tout ce qui est, est en Dieu et rien ne peut sans Dieu être ni être conçu ». La politique spinozienne est en effet, une implication rigoureuse de sa métaphysique. En cela, sa théorie politique est réductible à une unité à l'image de la Substance. Spinoza perçoit la démocratie par essence et par définition comme le régime politique le plus puissant parce que le plus naturel au sens où elle reproduit l'unité puissante de la Substance Unique. Dans cet ordre d'idée, B. Spinoza (1965, p. 266) donne une définition précise de la démocratie : « La démocratie se définit ainsi : l'union des hommes en un tout qui a un droit souverain collectif sur tout ce qui est en son pouvoir ». Il faut toutefois souligner que cette union en un Tout ne supprime pas l'altérité, la différence, la diversité, les oppositions d'idées étant donné que chacun « agit par son propre conseil et par son propre décret ».

Pour lui, plus il y a de différences, de diversité dans l'unité, plus il y a de la puissance. Plus il y a de modes semblables, identiques dans l'unité, plus il y a de la vulnérabilité, c'est-à-dire moins il y a de puissance. C'est la multiplicité des différences, des modes d'être et de pensée dans l'unité la véritable source de ce que Spinoza appelle la puissance de la multitude. De ceci, on peut déduire que la cohabitation entre manières différentes de penser n'est pas nuisible au corps politique. Ainsi, « Dans la mesure où une chose s'accorde avec notre nature, elle est nécessairement bonne » (B. Spinoza, 1965, p.245). S'il est rare qu'une multiplicité d'hommes opine de la même manière sur un sujet donné compte tenu de la complexion particulière de chacun, alors on doit comprendre que les oppositions d'idées, loin d'être nocives sont bénéfiques aux hommes. La démocratie des multitudes, s'il faut l'appeler ainsi, apparaît comme le creuset de la cohabitation des diversités, des minorités politiques. C'est en une telle démocratie que fleurit la puissance de pensée puisque hors d'une telle société, l'humain s'étirole.

3. 2. La liberté de pensée et d'expression des minorités selon Spinoza.

S'il est courant de dire avec M. Finley (2003, p.53) que

« La démocratie est la meilleure forme de gouvernement, la meilleure forme connue et imaginable ; cependant beaucoup admettent aussi que les principes par lesquels on a traditionnellement justifié la démocratie ne sont pas opératoires dans les faits et même qu'on ne peut les laisser opérer, si l'on veut que la démocratie survive ».

Ces propos de l'historien des idées montrent que la démocratie ne doit pas être considérée comme une perle taillée et achevée. Elle est continuellement en construction, en élaboration, en tant qu'un mode particulier.

Dans cette élaboration fusionnelle, la récupération des minorités politiques est de l'ordre de la nécessité puisque par leur contribution, elles augmentent ou accroissent la puissance déterminée de l'État. B. Spinoza argumente en quoi la liberté de pensée et d'opinion est entièrement bonne et doit être entièrement reconnue à tous. D'abord, la reconnaissance de la liberté de croire et de penser librement accordée à chacun est la condition de la fin des conflits religieux en particulier et en général, des conflits sociopolitiques. Ensuite, cette liberté est entièrement bonne et, non susceptible de nuire à l'État. Si la juste démarcation des domaines de compétence est réalisée entre les autorités religieuses et politiques, la liberté de croire et

d'opiner peut être accordée sans aucune restriction, sauf pour ce qui relève de l'incitation à la haine et qui serait donc susceptible de nuire à l'État. Cette disposition est un principe focal sur lequel insiste B. Spinoza (1965, p. 27): « pour maintenir ce droit le mieux possible et assurer la sûreté de l'État, il faut laisser chacun libre de penser ce qu'il voudra et de dire ce qu'il pense ».

On peut ainsi en déduire que la liberté de pensée doit être protégée par l'autorité politique, comme condition de la paix civile. Cette liberté accordée, ne peut vraiment être nuisible dans ces conditions. Cela constitue une théorie de la démocratie et une invalidation totale de toute forme de dictature, qu'elle soit celle d'une majorité donnée ou d'un individu. Ne pas souscrire à ce principe consisterait à vouloir un pouvoir délirant qui prétend aller au-delà de sa puissance et qui par là même s'auto-détruirait. On ne peut détruire la liberté, même celle des minorités politique « sans détruire en même temps la paix de l'État », écrit B. Spinoza (1965p.17).

3.3. Innovations et diversité comme condition de la puissance politique chez Spinoza.

Dans un article intitulé « Tradition de la démocratie grecque » P. Vidal-Naquet (2003, p.13), écrit : « Tout certes n'est pas politique, mais il y a à tous les niveaux une présence de la politique, c'est-à-dire de l'organisation du pouvoir et de la décision ». Il faut voir ici, un dépassement, non une remise en cause, de la démocratie représentative qui fait du représentant, du délégué, de l'envoyé le centre de la décision et du pouvoir. Ce dépassement est une lecture spinozienne qui revient aux fondamentaux étymologiques et qui consiste à faire de chaque individu, de chaque citoyen un point focal du pouvoir. La démocratie spinozienne a cette particularité qu'elle reproduit de la Substance infinie, selon les mots de P. Macherey (1990, p.180) « le même type d'unité, qui intègre une diversité en lui conférant sa rationalité ». Ceci signifie que l'emploi du terme de multitude induit un changement de paradigme qui ne centralise plus le pouvoir mais le dissémine et le fait ressentir dans toute la société, en chaque individu comme s'il s'agissait d'une énergie vivifiante qui s'accroît parce qu'à chaque niveau, elle est à nouveau produite, reproduite et augmentée.

Comme on peut le voir avec Spinoza, la multitude ne renvoie plus, pour employer les termes de G. Burdeau (1956, p. 25) à « la masse aveugle ou la foule avide de jouissance ». La plèbe, c'est sans doute l'agrégat dominé par l'égoïsme, l'appétit, l'aveuglement intellectuel et l'incapacité de s'élever jusqu'aux intérêts permanents de la collectivité. Ce faisant, les monarchies et les aristocraties... ont bien souvent ignoré la capacité du peuple à participer effectivement à la fonction gouvernementale. Or c'est par l'entremise des droits politiques, refusés à la masse que l'individu peut s'assurer la participation à cette fonction. C'est cette mise à l'écart du peuple qui a sans doute développé un certain sentiment de méfiance à l'égard de l'État, perçu comme une superstructure. Cette dernière domine et exploite le peuple, si on entend par ce terme une relation économique dans laquelle certains hommes travaillent en partie gratuitement pour d'autres, propriétaires des moyens de production. En cela, K. Marx (1972, pp. 132-133) pense que « cet État n'est pas autre chose que la forme d'organisation que les bourgeois se donnent par nécessité, pour garantir réciproquement leur propriété et leur intérêt tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ».

Face à ce dysfonctionnement de la société, Spinoza propose une solution, du moins originale : il faut prendre en compte, dans la gestion de l'État, cette puissance dont les gouvernants ont toujours pris conscience, mais qui, à la fois effraie. Sans aucun doute, l'idée de placer dans la collectivité le fondement de l'autorité qui la régit n'est pas nouvelle. Mais c'est Spinoza qui formule l'idée qu'il n'y a de démocratie authentique que lorsque le peuple, support de la puissance politique est mis à même de l'exercer directement, ou du moins d'en contrôler l'exercice.

En quoi cela est-il nécessaire ? Il suffit pour le comprendre, de voir ce que Spinoza entend par la notion de société. La société est en effet, selon G. Deleuze (1970, p.97) un « état civil dans lequel un ensemble d'hommes composent leur puissance respective de manière à former un tout de puissance supérieure ». Cette composition de puissance ne tient en aucun cas compte de la nature des individus, qu'ils soient raisonnables ou passionnés, pauvres ou riches. En réalité, la société selon Spinoza repose, nous l'avons déjà dit, sur ce fait : il faut d'abord que les hommes renoncent à leur puissance, et cela au profit du Tout qu'ils forment par ce renoncement même ; B. Spinoza (1965, p.266) précise alors ceci : « il faut que l'individu transfère à la société toute la puissance qui lui appartient de façon qu'elle soit seule à avoir

sur toutes choses un droit souverain de nature ». La cession porte exactement sur ce point : les hommes consentent à se laisser déterminer par des affections communes d'espoir et de crainte. Ensuite, cette puissance du tout ainsi formée est exercée par l'État, qu'il soit monarchique, aristocratique ou démocratique. Seulement, la démocratie, plus naturelle est préférable aux autres formes car elle tend à substituer l'amour de la liberté, comme affection de la raison, aux affections passions de crainte, d'espoir et même de sécurité.

C'est parce qu'elle constitue l'essentiel de la puissance de l'État, que B. Spinoza en fait une préoccupation philosophique majeure. Le concept de multitude est effectivement constitutif du politique car il est le nom générique de l'ensemble des processus de subjectivation qui mettent en crise les représentations de l'égalité. La pensée de la multitude, par la phobie qu'elle inspire aux hommes politiques a tendance à être négativement perçue, à être rejetée comme négative. Le concept spinoziste de multitude oppose alors à celui de peuple, la requête que le politique ne soit plus une sphère séparée. Les sujets politiques devraient exprimer, traduire la multitude qui serait la loi et leur raison d'être. De fait, le concept de multitude s'inscrit dans l'élargissement de celui de forces productives.

Conclusion

En définitive, la formule de B. Spinoza (1965, p.250) *Homo Homini Deus* caractérise et rend compte du type de société démocratique que nous voulons décrire. L'idée, c'est que les hommes ne vivent pas dans la haine, la colère mais vivent sous la conduite de la raison en se supportant sans malveillance les uns les autres. Dans une telle société, les hommes s'accordent de sorte que « les âmes et les corps de tous composent en quelque sorte une seule âme et un seul corps » (B. Spinoza, 1965, p.237). Pour ce faire, la minorité politique doit être active dans la gestion de l'État, doit se fondre dans la multitude. La négation ou le recul des droits de la minorité politique affaiblit l'État et assassine la démocratie. L'État ne peut fonctionner démocratiquement qu'à partir d'une nécessaire « unification interne » selon les termes de A. Matheron (1988, p.515) de la diversité socio-politique. Tout comme la Substance, la société est pure productivité puisque les structures qu'elle se donne en se déployant sont des modes. En tant qu'instance légitimante, l'État doit être un et indivisible c'est-à-dire préserver tous les moyens qui le conservent, qui accroissent son *conatus* particulier.

Bibliographie.

- BOVE Laurent, 2002, « De la prudence des corps. Du physique au politique » in Spinoza Baruch de, 2002, *Traité politique*, Paris, Librairie Générale Française, pp. 9-101.
- DELEUZE Gilles, 1970, *Spinoza*, Paris, PUF, 130 pages.
- DELEUZE Gilles, 1968, *Spinoza et le problème de l'expression*, Éditions Minuit, 338 pages.
- BURDEAU Georges. 1956, *La démocratie*, Paris, Éditions du Seuil, 193 pages.
- FINLEY Moses, 2003, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 183 pages.
- MATHERON Alexandre, 1988, *Individu et communauté chez Spinoza*, Paris, Les Éditions de Minuit, 650 pages.
- MACHEREY Pierre, 1990, *Hegel ou Spinoza*, Paris, Éditions La Découverte, 265 pages.
- MACHIAVEL Nicolas, 1980, *Le Prince*, Paris, Éditions Gallimard, 475 pages.
- MARX Karl et ENGELS, 1972, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales, 154 pages.
- RAMOND Charles, 2007, *Dictionnaire Spinoza*, Paris, Éditions Ellipses, 190 pages.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, *Du contrat social*, Paris, Union Générale d'Éditions, 445 pages.
- VIDAL-NAQUET Pierre, 2003, « Tradition de démocratie grecque » in Finley Moses, 2003, *Démocratie antique et démocratie moderne*, pp. 9 - 44, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- SPINOZA Baruch de, 2002, *Traité politique*, Paris, Librairie Générale Française, 317 pages.
- SPINOZA Baruch de, 1965, *Éthique*, Paris, Garnier Flammarion, 384 pages.
- SPINOZA Baruch de, 1965, *Traité théologico-politique*, Paris, Garnier Flammarion, 384 pages.